

Rédaction et publication : Le Maire Jean Amouroux

AVRIL 2017

LE MOT DU MAIRE



Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril pour le 1^o tour, le 7 mai pour le 2^o..
Le bureau de vote situé à la Caves aux Contes sera ouvert de 8h à 19h.
Venez nombreux accomplir votre devoir civique.
Un petit rappel : les propriétaires de terrains situés dans un périmètre de 50 mètres des habitations doivent les débroussailler en prévention des risques d'incendies.
(Arrêté préfectoral n°1459, relatif aux mesures de prévention des incendies...)

Le Maire, Jean AMOUROUX.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Pour voter, vous devez vous présenter au bureau de vote, muni de votre carte électorale et d'une pièce d'identité.

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote de se faire représenter par un électeur de la même commune. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance (vous pouvez pré-saisir et imprimer le formulaire sur le site : interieur.gouv.fr) et doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services administratifs (mairie /agence postale) ainsi que les services techniques seront fermés :

- Le vendredi 14 avril après-midi
- Le lundi 17 (lundi de Pâques) toute la journée
- Le lundi 1er mai toute la journée

INSCRIPTIONS ECOLE

Pour toute(s) nouvelle(s) inscription(s) vous devez vous présenter en mairie muni :

- du livret de famille;
- d'une attestation d'assurance;
- d'un justificatif de domicile;
- du carnet de santé;
- du certificat de radiation (s'il y a lieu).

Pour les inscriptions en classe de maternelle seuls les enfants nés avant le 31 décembre 2014 pourront faire leur rentrée en septembre 2017

La Directrice de l'école, Madame PUGNET Hélène, assurera une permanence, les jeudis 18 mai et 8 juin 2017 de 17h à 19h.

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Pour les habitants de Nidolères la collecte des bacs verts du lundi 1er mai est annulée et avancée au samedi 29 avril.(Hameau de Nidolères, l'auberge, la Garenne, le mas Barbats et la villa les Cariocas)

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 11 avril 2017 - s'inscrire au plus tard vendredi 7 avril avant 12h en mairie.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Petit rappel : La bibliothèque municipale est un lieu convivial, ouvert à tous, inscrits ou non. De nombreux documents jeunesse et adultes peuvent être empruntés ou consultés sur place : romans, BD, documentaires, encyclopédies... (et quelques livres en catalan, anglais et allemand.)

Horaires d'ouverture : **Mercredi** 9 h / 12 h scolaires uniquement (tout public pendant les vacances scolaires)
14 h / 18 h tout public
Samedi 9 h / 13 h tout public

(La bibliothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, y compris le samedi 15 avril)

TROC PRINTANIER / ATELIER KOKEDAMA

Durant tout le mois d'avril, la bibliothèque municipale vous propose de fêter le printemps. Une sélection de livres sur le jardinage, les saisons, les fleurs, les insectes... vous est proposée ainsi qu'une petite exposition comprenant quelques photos que nous a confiées Amédine Mas.

Le **samedi 22 avril, de 10 h à 12 h**, sur le parking, devant la bibliothèque aura lieu :

- un **troc printanier** : à cette occasion, vous pourrez venir échanger des boutures, des plants, des plantes, des graines, des pots, ...

- un **atelier kokédama** : Décoration végétale, d'origine japonaise, en forme de sphère, composée de mousse naturelle, à poser ou à suspendre. Une façon originale de mettre en valeur une ou plusieurs plantes, en intérieur comme en extérieur.

Si vous êtes intéressé soit par le troc printanier, soit par l'atelier kokédama, merci de contacter Carole (04 68 57 55 16/accueil@tresserre.fr) afin de pouvoir organiser au mieux cette animation

INFOS DEMARCHAGE

Des techniciens représentant la Société NATIONALE ELECTRIQUE, dont le siège social est à Cabestany, démarchent actuellement sur la commune pour proposer un bilan de norme électrique. Cette Société agit pour son propre compte. Ces personnes seront munies de leur carte professionnelle et de leur pièce d'identité

PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES MERULES DE L'HABITAT

Le mэрule est un champignon lignivore qui se développe dans des bâtiments où le taux d'humidité est anormalement élevé et qui s'attaque insidieusement aux charpentes, planchers et boiseries anciennes. Grâce à ces ramifications (appelées syrrotes) la mэрule peut se développer à travers les joints de maçonneries pour trouver une source d'humidité nécessaire à sa survie. N'étant détectée qu'à un stade avancé, elle peut engendrer des dégâts importants pouvant aller jusqu'à l'effondrement des structures attaquées.

LE PETIT CHAUDRON

Mardi: 8h/13h30 - 17h/21h

Mercredi: 8h/13h30

Jeudi: 8h/13h30 - 17h/21h

Vendredi: 8h/13h30 - 17h/21h

Samedi: 8h/13h30 - 17h/21h

Dimanche: 8h/13h30

*Bar, Boulangerie, Épicerie, Snack, Plat cuisiné (sur commande)



inemaginaire

Samedi 15 avril, 20 h 30

Cave aux Contes

